“Etudiants algériens en France : C’est la galère !” (El Watan)

10/12/2012 à 6h44

Article du quotidien algérien El Watan sur la situation des étudiants algériens en France.

Ainsi, la réalité se fige et s’impose en face de ces étudiants algériens qui découvrent, hélas, que la France n’est plus l’eldorado tant espéré.

La situation sociale et pédagogique de la communauté estudiantine algérienne en France se dégrade, à coup sûr, depuis plusieurs années. Les difficultés du train-train quotidien, générées par la crise économique que vit l’Europe, rattrapent violemment nos étudiants. Les problèmes s’entassent et les solutions se font rares, très rares.

Aussi, faut-il dire que l’actuelle législation française risque d’augmenter le taux d’échec annoncé d’intégration universitaire des milliers d’étudiants algériens, pourtant jusque-là exemplaire. En attendant ce que va faire la gauche au pouvoir depuis un peu plus de six mois, les étudiants algériens ne savent plus à quel saint se vouer.

Complètement désavoués, ils sont piégés entre le marteau des projets qui tombent à l’eau et l’enclume d’une réalité dure à vivre, à la limite du supportable.

Avant d’aller plus loin, rappelons que les quelque 23 000 étudiants algériens, que compte l’ensemble des écoles et universités françaises, ont fait un parcours du combattant avant de pouvoir poser le pied sur le sol français. La procédure de demande de visa d’études est gérée par Campus France Algérie, conjointement avec les services consulaires français. […]

La première cause, diriez-vous, est la crise économique aiguë que vit la France. Oui, mais pas que ça ! L’étudiant algérien

est, en effet, soumis à une réglementation particulière. Contrairement à tous les étudiants étrangers, seuls les Algériens ne peuvent pas travailler avec un «récépissé de demande de carte de séjour», sur lequel est clairement mentionné : «n'autorise pas son titulaire à travailler».
Or, à titre d'exemple, les étudiants tunisiens et marocains, dans la même situation, n'ont pas cette notification et ne sont pas soumis à une autorisation de travail. […]
Ces jeunes, destinés à devenir de hauts cadres dans de multiples spécialités, deviennent des ouvriers intérimaires, agents de sécurité, marchands ambulants ou chefs d'entreprise «bidon» dans le nettoyage, le bâtiment ou le déménagement. **Les étudiants algériens lancent un SOS aux autorités algériennes et françaises, les implorant de «mettre fin à cette humiliatin».**
El Watan